

L'association gestionnaire

L'A.D.S.E.A.01

L'Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Ain (A.D.S.E.A.01), association à but non lucratif (régie par la loi 1901), a été créée et déclarée en Préfecture de l'Ain le 16 décembre 1942.

La Sauvegarde est engagée dans la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, et l'aide aux adultes en difficulté.

L'Association se réfère depuis sa création à des valeurs telles que le respect de la personne, la citoyenneté, la solidarité, et la laïcité pour développer ses missions et ses actions.

Habilitée et agréée par l'Etat et les collectivités territoriales, elle œuvre en partenariat avec le Conseil Général, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, sur tout le département de l'Ain.

Les activités de l'**A.D.S.E.A.01** sont réparties en trois pôles :

- Pôle Prévention
- Pôle Protection de l'Enfance
- Pôle Logement Insertion



Cadre légal

L'accueil de jour est financé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et fait référence aux textes réglementaires qui constituent la base légale de ses actions :

- Loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions
- Loi du 2 janvier 2002
- Loi MOLLE du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion
- Loi ALUR du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

A.D.S.E.A. 01
Pôle Logement Insertion
Accueil de jour
526 Rue Paul Verlaine
01960 PERONNAS

☎ **04 74 32 55 93** / 📠 **04 74 22 11 40**



Angle de la rue Paul Verlaine et de la rue de la Chartreuse
Bus : ligne 1 arrêt Chartreuse

Numéros utiles

- Veille Sociale : 115
- CHRS ADSEA 01 : 04.74.32.97.55
- AVEMA : 04.74.32.27.12
- CIDFF : 04.74.22.39.64
- Gendarmerie Bourg-en-Bresse : 04.74.45.97.00
- Association Tremplin : 04.74.45.11.28
- MDS Bourg-en-Bresse : 04.74.32.32.70



ACCUEIL DE JOUR
Femmes seules ou
avec enfant (s)
Femmes victimes de
violence



Accueil 7 jours / 7 de 9 H à 17 H

☎ **04.74.32.55.93**



QU'EST-CE QUE L'ACCUEIL DE JOUR ?

C'est un lieu d'accueil en journée, en accès libre et inconditionnel...

... un espace convivial et chaleureux, un lieu d'écoute et de rencontres garantissant anonymat et confidentialité des échanges

... un lieu d'information, de conseil et d'orientation

... un lieu de passage pour « se poser » un moment

... mais aussi un lieu sécurisant, où l'on peut se mettre à l'abri et demander une aide immédiate.



MISSIONS DE L'ACCUEIL DE JOUR

De façon générale, l'Accueil de jour doit faciliter une insertion sociale et durable en lien avec les différents partenaires et dispositifs.

OBJECTIFS DE LA MISSION :

- mettre à l'abri en journée dans un espace dédié et sécurisé
- créer un lien en favorisant l'échange et la rencontre
- informer, conseiller, soutenir dans les démarches (liées à l'hébergement, au logement, à la santé, à l'emploi, à la vie quotidienne), et orienter vers les partenaires adaptés.

Plus spécifiquement, l'Accueil de jour reçoit les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

L'ACCUEIL DE JOUR PERMET :

- une écoute bienveillante,
- une aide immédiate avec la possibilité d'un accompagnement physique (vers les services de police et de gendarmerie, les services médicaux, les associations d'aide aux victimes...), et d'une orientation vers une solution d'hébergement si nécessaire.

Pour mener à bien sa mission, l'Accueil de jour intervient sous forme d'accompagnement individuel personnalisé et d'actions collectives à destination des adultes mais également des enfants.

PRESTATIONS

Le service met à disposition des personnes accueillies :

- un espace sanitaire avec douche et WC
- un espace cuisine pour confectionner les repas et se restaurer



- un espace salon pour les adultes et jeux pour les enfants
- une buanderie et une bagagerie
- un poste informatique avec accès internet et téléphonique



- Les animaux de compagnie ne sont pas admis à l'intérieur des locaux. Un espace leur est réservé à l'extérieur.